



PROJET INNOVANT 2008-2009

BILAN

Établissement : Collège La Roche, Plateau chez Ponet, 63700 SAINT ELOY LES MINES.
Titre du projet : <i>Bien démarrer en 6^{ème}.</i>
Nom du coordonnateur et fonction : M LICHERON Professeur d'EPS C.N.

1. De l'émergence du projet à son aboutissement.

1.1. A partir de quel état des lieux ce projet a-t-il émergé ?

Les évaluations de 6^{ème} nous amènent à réitérer, année après année, le constat d'une stabilité de la « difficulté scolaire » des « élèves » entrant dans l'établissement.

Cette difficulté se manifeste à deux niveaux :

a/ Les **résultats** scolaires et les données issues de l'**évaluation sixième**.

b/ L'**attitude face au travail** (absence ou refus de travail, résistance à l'effort, perturbation des cours, difficultés à maintenir la concentration, problèmes liés au non respect des règles...).

Cela pose bien évidemment le problème du « **sens** » des apprentissages et interroge les représentations des élèves et de leur famille sur l'école et les valeurs qu'elle véhicule.

1.2. Quels en étaient les objectifs initiaux ?

Prévenir une aggravation de la difficulté au moment du passage au collège : élaborer et mettre en œuvre un dispositif permettant à chacun de se situer (dans l'espace, le temps, par rapport aux autres, par rapport aux enjeux...).

Travailler spécifiquement sur cette difficulté en créant des dispositifs s'orientant vers la signification et l'intérêt d'apprendre (compétences visées, « fonctionnalité » des connaissances) et sur les conditions favorables à leur réalisation (attitude d'élève).

1.3. Ont-ils été modifiés au cours de la mise en œuvre du projet ?

Non, mais la confrontation du dispositif à la réalité du terrain a fait **évoluer notre regard** sur les conditions de la réussite du projet. Ceci apparaît aux différentes étapes de ce bilan...

1.4. Quels ont été les résultats constatés ?

Les dispositifs ont des effets mais l'évolution constatée (voir plus loin les indicateurs en 3.4) n'est pas suffisante car il y a statu-quo pour certains élèves parmi les plus en difficulté : attitude passive

ou de refus face au travail (notamment travail personnel).

A ce sujet, on peut supposer que la mise en place tardive (second trimestre) et l'exploitation partielle (absence de certaines disciplines) du livret de compétences auront freiné ou empêché les effets attendus. Ajoutons également l'absence de classe transplantée (raisons financières) qui constituait un élément essentiel du dispositif.

Cela pose toujours le problème de la communication avec les parents dans la mesure où c'est aussi, et surtout, avec eux qu'il faut préciser ce qui est en jeu à l'école et définir les conditions de la réussite de leur enfant. L'enjeu est ici de favoriser, avant même le dialogue, l'accès du collège à des adultes qui ont eux-mêmes un parcours d'élève.

Cependant, dans des conditions de travail complexes (effectifs de classe élevés et niveau scolaire faible), l'équipe enseignante fait le constat d'une **sensible amélioration des conditions d'enseignement** : écoute plus soutenue en cours, meilleure maîtrise de la prise de parole, capacité accrue à travailler en groupes...

La communication régulière avec la vie scolaire et la direction de l'établissement par l'intermédiaire du **cahier de liaison** a joué un rôle important. **Le livret**, quant à lui, utilisé avec l'élève et le groupe classe, nous semble pouvoir constituer un **instrument décisif dans la communication avec les familles** et dans le cadre du **conseil de classe** (affiner l'évaluation et améliorer les dispositifs). Il nous semble important que les équipes encadrant les classes de sixième soient constituées dès l'année prochaine en vue d'une utilisation consensuelle de cet outil d'évaluation.

L'ensemble du dispositif nous semble donc jouer un rôle plutôt positif (il conviendra d'ailleurs d'en déterminer des instruments plus précis d'évaluation pour l'équipe) mais **l'exploitation de la totalité des dispositifs envisagés** (en particulier la liaison rentrée - classe transplantée) ainsi que **l'amélioration des liens entre eux** (notamment le lien informations issues du livret – contenus des séances PPRE) sont des **conditions incontournables d'une plus grande efficacité du projet**.

2. Les acteurs et la mise en œuvre du projet

2.1 Constitution de l'équipe qui a conduit le projet : enseignants (champ disciplinaire ?), autres personnels de l'établissement (fonction ?), intervenants ou partenaires extérieurs (qualité ?).

Les enseignants : EPS, SVT, Histoire-Géographie, Anglais, Technologie, Mathématiques.

Responsable du CDI.

Conseillère Principale d'Education et A.E.D.

2.2. Les élèves impliqués dans le projet (nombre, niveaux, classes, groupes, ateliers,):

Les élèves des deux classes de 6^{ème} c'est à dire 55 élèves en fin d'année scolaire.

2.3. Les actions effectivement réalisées (type, mise en œuvre, volume horaire dans et/ou hors emploi du temps,):

- **La rentrée** : allongement de la période d'accueil des élèves des sixièmes (10h au lieu de 6h sur l'emploi du temps) et modification du contenu de la rentrée (abandon des contraintes administratives gérées en direct avec les familles et pratiques d'activités favorisant la construction des premiers repères). Tous les personnels sont impliqués dans l'accueil (10h de préparation H.E.T. (Hors Emploi du Temps)).

- **Elaboration et utilisation du livret de compétences** dès le second trimestre (30h de concertation autour de la mise en forme et 5h/trimestre de traitement des données : analyse et synthèse. Utilisation systématique ou partielle suivant les disciplines pendant les leçons du livret de compétences en lien avec les contenus d'enseignement et les besoins de la classe.
- **Elaboration, gestion et évaluation de deux microprojets** (EPS et Histoire Géo) : 1/ De la lecture du plan à la course d'orientation ; 2/ Connaître et vivre les Jeux Olympiques de l'Antiquité. Lien ici également avec le livret de compétences et l'utilisation des TICE : 15 h Temps scolaire et 10h de préparation HET.
- **Etudes dirigées et PPRE** : respectivement 1h/semaine avec les élèves et 1h (HET) de préparation/semaine.

2.4. Le projet a-t-il été inscrit dans le projet d'établissement ou dans un de ses avenants ?

- **explicitement OUI / NON si oui donner l'extrait :**
- Non car la mise en place du projet est postérieure à la réécriture du projet d'établissement en cours (2007 à 2010).
- **implicitement dans un des axes OUI / NON si oui donner l'axe :**
- **Axe 1 : Mieux réussir au collège.** Il s'agit de la gestion de l'hétérogénéité, des parcours diversifiés, de la diversification et de l'innovation des pratiques pédagogiques, de l'amélioration des relations avec les familles (le livret support de cette communication) et du renforcement du conseil pédagogique (travail autour d'objectifs et outils communs).
- **Les axes 2 et 3 (Mieux préparer l'avenir ; se protéger, se cultiver et s'épanouir au collège)** sont également visés à travers notre projet.

3. Analyse

3.1. Quels ont été les éléments facilitateurs du projet ? Sur quels leviers avez-vous pu vous appuyer ?

Les conditions d'enseignement autour d'un « public » d'élèves en difficulté ont fait apparaître des besoins d'un **travail d'équipe**, d'une meilleure **cohésion** des personnels et d'une meilleure lisibilité des **attentes du collège au regard des élèves et de leur famille**.

La relative **stabilité d'un noyau d'enseignants** a facilité la **communication** autour des problèmes et des pratiques et permis une première **écriture du projet**.

L'écoute et l'intérêt de la direction de l'établissement, des personnels de vie scolaire et du CDI ont permis sa mise en route cette année 2008-2009.

3.2. Quelles difficultés (organisationnelles et/ou pédagogiques) avez-vous rencontrées ? Quels ont été les freins éventuels à l'avancée du projet ?

Il reste à **mobiliser une équipe complète** (totalité ou presque totalité des disciplines) autour de ce projet et, plus particulièrement, sur le problème des modalités d'utilisation du livret de compétences.

Une amélioration est attendue aussi concernant la **programmation des emplois du temps** (projets disciplinaires français et mathématiques, microprojets).

Enfin, l'ancrage de certains élèves dans le refus des apprentissages nous interroge sur le travail à réaliser sur les représentations des parents et des élèves autour de l'école. Il s'agit ici de

communication mais aussi de **gestion du rapport à la règle**.

3.3. Quels sont les points forts du projet que vous avez mis en place ?

- La **nécessité d'un travail d'équipe « fonctionnel »**, c'est-à-dire induit par des besoins identiques et une démarche commune.
- Des remises en cause sur la **communication autour de l'élève** : notamment en étant plus précis sur les besoins mais aussi sur les acquisitions des élèves. A ce sujet le **rapport** entre une **évaluation chiffrée** (note) et **des compétences ciblées** est un axe fort dans la validation du livret de compétences.
- La mise en place de **pratiques pédagogiques innovantes tentant de donner plus de sens aux apprentissages**.

3.4. Sur quels indicateurs chiffrés pouvez-vous vous appuyer pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés ?

- **Les résultats scolaires** : évolution tout au long des trois trimestres, comparaison à l'évaluation initiale (évaluation sixième), « histogramme de la classe ».
- **Le livret de compétences** : évaluation initiale et terminale des compétences au niveau individuel et au niveau de la classe (dynamique de groupe) s compétences, réajustements en cours d'année en fonction des besoins identifiés et des points forts.
- **Le bien-être à l'école** : signalements vie scolaire, bilan fiche carnet de liaison, nombre de rapports d'incident, typologie et importance des visites à l'infirmerie ...

3.5. Vos commentaires sur les effets attendus et/ou non attendus :

Les axes de travail et les dispositifs correspondant sont déterminés et nous paraissent pertinents. Les conditions de la mise en œuvre sont à retravailler au sein d'un groupe élargi et dans le cadre de choix consensuels. Cette orientation vers une plus grande cohésion et l'harmonisation des compétences au sein du projet est la clé d'une forme de réussite plus aboutie.

3.6. Quelles pratiques innovantes avez-vous mises en place ?

Ces pratiques peuvent concerner un ou plusieurs des champs suivants, la liste n'étant pas limitative : Agencements particuliers des horaires, des structures pédagogiques, modulation de parcours de formation, utilisation de méthodes ou d'outils pédagogiques inédits, dispositifs spécifiques d'aide individualisée, intégration d'élèves à besoins particuliers, dispositifs spécifiques d'évaluation, modalités de travail en équipe pluri-disciplinaire et/ou catégorielle, partenariat avec d'autres acteurs ou structures,

- **Agencement particulier des horaires** : microprojets (barettes de deux heures pour deux disciplines), **PPRE** (plusieurs enseignants pour un petit groupe d'élèves) et **études dirigées** (aide aux devoirs autour des connaissances et des méthodes de travail par les A.E.D.)
- **Agencement des structures pédagogiques** : rentrée scolaire (avec en amont rôle essentiel de la **journée portes ouvertes** et des **actions ciblées école primaire-collège**), **micro-projets** et **heures de vie de classe**.
- **Outils pédagogiques** : le **livret de compétences** dont le lien avec les pratiques pédagogiques doit être renforcé (détermination des compétences disciplinaires et interdisciplinaires en rapport avec les contenus d'enseignement et les caractéristiques des

élèves).

- **Dispositifs d'aide** : les **études dirigées**, les **P.P.R.E.** (contractualisation avec l'élève, les parents et l'institution) et les **heures de vie de classe** (gestion de la classe, des règles, du livret de compétences).
- **Intégration d'élèves à besoins particuliers** : dispositifs mis en place pour gérer problèmes de handicap.
- **Evaluation** : le livret de compétences (évaluation et auto-évaluation).
- **Travail en équipe pluridisciplinaire** : élaboration du projet, gestion et évolutions envisagées.

4. Perspectives

Envisagez-vous un prolongement à ce projet ? Si oui, sous quelle forme et avec quels objectifs ?

Oui, mais en restant, pour la prochaine année, dans le cadre des classes de sixième.

Parmi les objectifs à atteindre :

- **Améliorer** de l'outil « **livret de compétences** » (forme et contenu), création d'un livret « professeur » dont le but serait de faciliter l'entrée et le traitement des données.
- **Définir** les modes de **communication** nécessaires à une **meilleure visibilité de l'action** menée vis-à-vis de tous les partenaires : membres du personnel, parents, élèves.
- **Améliorer l'efficacité des P.P.R.E.** : mode de contractualisation (en lien avec une évaluation de départ plus précise), utilisation du livret, développement des compétences relatives aux méthodes de travail (autonomie des élèves).
- **Prolonger la rentrée scolaire par la mise en place de la classe transplantée.** Pour les enseignants : connaître les élèves et leurs besoins. Pour les élèves : prendre ses repères, s'engager dans une démarche de travail et de respect de la règle. Il s'agit ici de construire le socle.
- **Poursuivre et élargir la pratique de microprojets** : donner du sens aux apprentissages et élargir le champ de compétences des enseignants (expertise et polyvalence).
- **Mener une réflexion sur l'organisation des dispositifs français et mathématiques** : alternance et adéquation des formes de travail et des formes de groupement.

Date : 2 juin 2009

Signature du Chef d'établissement :

P. JOUVE

Signature du coordinateur :

J-M LICHERON